

SOMMAIRE

Rencontre avec Katelijne Smets, nouvelle Directrice Générale de l'ARSIA

P1

Le service autocontrôle de l'ARSIA : encadrer pour mieux tracer

P2

Objectifs européens de la lutte contre les salmonelles
Myopathie atypique

P3

Un réseau ovin-caprin unique au service des éleveurs !

P4

RENCONTRE AVEC KATELIJNE SMETS Directrice Générale de l'ARSIA



Du plus loin qu'elle se souvienne, Katelijne Smets a toujours voulu être vétérinaire, par amour des animaux, tant de rente que de compagnie. Avec un père passionné d'élevage de chevaux, de chiens, de bœufs Highland écossais... le virus de l'élevage lui était transmis à vie, car elle y consacre aussi et encore une bonne partie de son temps libre.

C'était donc écrit, la Faculté Vétérinaire de Gand lui décerne son diplôme de médecin vétérinaire à 23 ans, sésame pour une carrière riche et intense, l'amenant en juillet dernier à la tête de notre asbl. Originaire d'Anvers, Katelijne Smets a quitté le Nord du pays pour s'installer dans nos belles Ardennes, non loin de Ciney. Pour mieux se présenter à nos lectrices et lecteurs, elle répond aux quelques questions suivantes...

Quel est votre parcours professionnel ?

Devenir vétérinaire en médecine rurale et de compagnie était mon premier objectif. Dès la fin de mes études, j'ai commencé par la pratique vétérinaire des petits animaux. Mais lorsque mon professeur de parasitologie, Jozef Vercruyse, m'a proposé de rejoindre son équipe à l'Université de Gand, pour étudier la gale sarcoptique du porc et le développement d'un test Elisa, je n'ai pas hésité. Ce furent de très belles années à tous points de vue, alliant travail en ferme et au laboratoire, tout en continuant à travailler pour ma clientèle. De nombreuses firmes pharmaceutiques collaboraient avec notre équipe universitaire. Tant sur le terrain qu'au laboratoire et jusqu'à la rédaction scientifique, j'ai pris goût aux études cliniques et aux contacts avec l'industrie pharmaceutique, vers laquelle j'ai alors réorienté ma carrière. Pharmacia et Upjohn sera la première entreprise pour laquelle je travaillerai aux affaires réglementaires liées aux autorisations de mise sur le marché du médicament ; j'ai ainsi pu acquérir une expertise en législation, production, qualité, efficacité et innocuité du médicament, tant en Belgique qu'à l'étranger. J'ai ensuite poursuivi longuement cette expérience en Recherche et Développement et affaires réglementaires pour la firme Alpharma, spécialisée dans les coccidiostatiques pour volailles. Enfin, j'ai été jusqu'au printemps dernier

responsable du département commercial tout en continuant dans la Recherche et le Développement ainsi que les affaires réglementaires, et en faisant partie de la direction de la société (stratégie et budget), chez Kela, firme belge où régnait une ambiance familiale mais non moins dynamique et ouverte à de nombreux projets.

Pourquoi avoir choisi de rejoindre notre ASBL ?

Après ce long chapitre pharmaceutique, je voulais revenir sur le terrain, vers les éleveurs et les vétérinaires, avec la forte envie d'œuvrer au service de l'élevage. Le poste proposé par l'ARSIA, sa structure en asbl, ses missions surtout, me sont apparus comme une évidence, une occasion unique de valoriser mon expérience... tout en mesurant le défi.

Quelles ont été vos premières impressions en arrivant à l'ARSIA ?

J'ai d'emblée été frappée par la motivation, voire la passion du personnel, portée par une forte empathie pour le monde de l'élevage. Dans tous les rôles, à chacun de mes passages dans les services quels qu'il soient, laboratoire, encadrement sanitaire, traçabilité, informatique, ressources humaines, communication, comptabilité, ... je constate cet esprit d'équipe inscrit dans chaque mission de service aux éleveurs et aux vétérinaires. Cela mériterait d'être davantage connu et souligné. J'ai le même ressenti envers le conseil d'administration de l'ARSIA et son Président, qui travaillent avec intelligence et ouverture dans le seul intérêt du secteur de l'élevage.

Le secteur agricole est sans cesse en évolution, dans un contexte économique difficile, comment concevez-vous son accompagnement par notre asbl dans les prochains mois et années ?

C'est précisément à cause de cette constante évolution et de la complexité qui en découle bien souvent - la législation en

particulier - que le secteur de l'élevage a besoin de toujours plus d'encadrement et de communication, sous forme d'informations pratiques et utiles au travail quotidien, tant celui de l'éleveur que celui du vétérinaire. On n'écrit pas les lois, on n'invente pas les règles, on ne gère pas les calendriers nationaux et européens... mais nous sommes là pour s'assurer que chacune et chacun dans son travail, s'y retrouve. La communication, sous ses multiples formes, mobilisera toute mon expérience, en étroite concertation avec l'ensemble de mes collaborateurs à l'ARSIA.

Aller à l'essentiel, à l'utile, au cœur des problèmes rencontrés par nos clients est également inscrit dans ma feuille de route. Je rejoins les objectifs et les projets inscrits dans le plan quinquennal de l'ARSIA, en souhaitant y apporter structure et orientation, si cela s'avérait nécessaire.

Enfin, il est à mon sens essentiel de rester ouvert à toute collaboration avec tous les partenaires extérieurs. Je pense en particulier à la collaboration officialisée en janvier 2020 avec la DGZ, dont l'objet est de rationaliser les dépenses et fortifier les projets communs, ainsi qu'harmoniser certaines règles, comme pour les éleveurs frontaliers Nord/Sud.

Quel message souhaiteriez-vous transmettre à nos éleveurs et vétérinaires ?

L'ARSIA a pour vocation essentielle de les aider, les informer au mieux et le plus complètement possible. Association d'éleveurs et accueillant cinq vétérinaires représentant la profession dans son Organe d'Administration, elle reste à leur écoute et travaille avec la volonté d'une collaboration constructive et visionnaire, dans le souci d'être toujours prêt pour l'avenir.

Que ce soit en identification ou en santé animales, pour toute question, tout problème, j'invite donc chacune et chacun à contacter nos équipes, sans hésiter.

Foire de Battice 2021



Journée des écoles, le vendredi : la traçabilité expliquée aux enfants.

Enrichie par la présence de notre nouvelle Directrice générale Katelijne Smets, notre équipe représentante a accueilli de nombreux éleveurs et éleveuses sur son stand à la Foire de Battice. Nous y avons présenté en particulier nos services et actions en faveur des éleveurs ovins et caprins ainsi que le Réseau Ovin-Caprin (cf page 4). Le matériel d'élevage proposé à la location par l'ARSIA était également exposé.

Un concours a fait 2 heureux éleveurs gagnants d'un an d'abonnement au suivi parasitaire.

Nombreux contacts, nombreux échanges... ces rencontres conviviales permettent à notre asbl de recueillir vos questions, demandes et suggestions sur le terrain et de les retenir dans le souci d'améliorer notre service à l'élevage.



Présente sur le terrain déjà, Katelijne Smets, notre Directrice générale et François Claine, notre vétérinaire référent OCE, bien connu des éleveurs ovins et caprins !

SERVICE AUTOCONTRÔLE

ENCADRER POUR MIEUX " TRACER "

Une mission essentielle de l'ARSIA

L'élevage wallon évolue dans un contexte économique difficile. Au-delà du ressenti dans les fermes, nos équipes le constatent également dans la nature des dossiers et l'origine des problématiques traitées. Retour sur quelques chiffres en 2020 et témoignage de Philippe Toussaint, coordinateur de l'équipe mobile du service d'encadrement Autocontrôle à l'ARSIA.

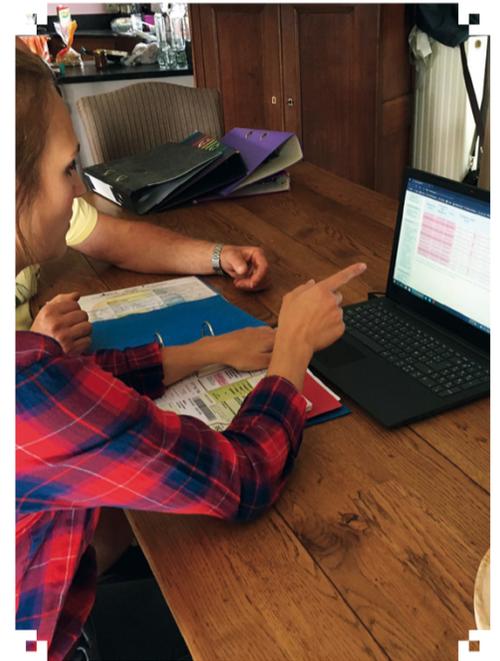
Aider l'agriculteur dans sa tâche administrative laquelle contraignante, n'en est pas moins incontournable, voilà l'objectif de la cellule Autocontrôle. Il s'agit d'assurer le respect des règles de la traçabilité, obligation légale, outil de lutte contre les maladies, outil de gestion du troupeau. Les obligations sont globalement toujours mieux suivies par les détenteurs ; la réduction sensible du nombre de dossiers traités à l'ARSIA le confirme, et ce depuis 2018. Mais le travail ne manque pas pour autant ! Certains dossiers sont complexes et demandent beaucoup d'attention.

Quelques chiffres

L'utilisation accrue du portail Cerise ainsi que la diminution constante du nombre de troupeaux réduisent le nombre d'interactions directes avec nos éleveurs. Cependant, l'augmentation de leur taille couplée à une surcharge de travail influence négativement le suivi de la traçabilité. 17 053 dossiers ont été ouverts en 2020, soit près de 80 par jour. 800 d'entre eux ont fait l'objet d'une mission en ferme.

Les bovins restent en tête avec près de 84 % des dossiers, suivis par les ovins, caprins et cervidés (10 %), les porcs (4 %) et les volailles (2 %), et enfin les lapins et ratites (1 %).

Le travail réalisé à l'ARSIA porte ses fruits au regard de certains indicateurs en amélioration, tels les délais de notification. L'encadrement et l'accompagnement en ferme restent plus que jamais une priorité pour notre asbl.



La traçabilité, outil de gestion sanitaire du cheptel avant tout

Compte tenu de la PAC et de la conditionnalité qui l'accompagne, les obligations légales liées à la traçabilité, la santé et la biosécurité animales sont assimilées par l'éleveur comme une 'menace' pour ses revenus en cas de non-respect, plutôt qu'un objectif d'amélioration de la performance de son élevage. L'ARSIA a pourtant le souci de sensibiliser les éleveurs à cette approche davantage visionnaire, en redéfinissant ses missions au-delà du seul suivi de la traçabilité. Si les obligations tels que les délais d'enregistrement évoluent peu, l'intégration à la hausse du respect de ces obligations à d'autres niveaux démontre qu'un encadrement régulier et performant est nécessaire. L'ARSIA a dès lors à cœur de prolonger sa mission de sensibilisation menée jusqu'à présent dans le cadre du projet SWEATER et d'aider les éleveurs à la maîtrise complète des données à leur disposition pour aborder le plus sereinement possible les futures règles agricoles de demain.



Philippe Toussaint, Coordinateur de l'équipe en ferme

Avec pas moins de trente années de missions, au début en tant que surveillant de Fédération et maintenant coordinateur de l'équipe mobile du service encadrement Autocontrôle de l'ARSIA, fort de son expérience sur le terrain et éleveur lui-même, Philippe est très connu dans nombre de nos fermes wallonnes.

AI : Comment fonctionne votre équipe, votre travail ?

Ph. T. : Nous sommes 5 personnes, Émilie, Maud, Gilles, Kevin et moi-même. Nous nous partageons le territoire wallon pour les visites en ferme, toutes espèces confondues, mais essentiellement les bovins. Nous disposons d'un logiciel basé sur les codes postaux qui attribue les communes à chacune et chacun.

AI : Quelle sont les raisons les plus fréquentes de vos déplacements ?

Ph. T. : Souvent, c'est à la suite d'une incohérence entre l'information enregistrée dans la base de données et la situation en ferme que nous sommes sollicités, ou pour un déménagement, une reprise, une création de troupeau ou encore une scission naisseur/engraisseur, comme il y en a eu beaucoup dans le cadre de la lutte IBR.

AI : Comment se déroule la journée d'un agent de l'Autocontrôle ?

Ph. T. : Avant de partir en ferme, nous vérifions d'abord au bureau le dossier, son motif, la situation globale de l'élevage. Bien souvent, nous identifions et réglons le problème admi-

nistrativement, depuis le bureau. Dans le cas contraire, nous prenons rendez-vous avec le détenteur et nous déplaçons jusque chez lui dès que possible... Rien ne remplace le contact humain pour bien comprendre la demande ou situer le problème, y apporter la solution ou valider une réorganisation.

AI : Constatez-vous une évolution particulière de vos missions depuis ces dernières années ?

Ph. T. : Force est de constater que nos missions sont toujours plus impactées par du financier, du social et souvent du « mal-être » chez nombre de nos éleveuses et éleveurs. Le respect de la traçabilité en est souvent contrarié, ce qui impacte la bonne gestion du troupeau. Outre l'augmentation généralisée de sa taille, des modes et de la diversification des pratiques d'élevage, le profil de l'éleveur évolue lui aussi. Notre équipe doit s'y adapter et veiller à lui proposer des solutions adéquates. Un problème constant est la main d'œuvre à la ferme qui ne suit pas toujours, lorsqu'il y a maladie, épuisement, ... ou que la taille du troupeau dépasse les ressources humaines de l'élevage.

AI : Un message aux éleveuses et éleveurs... ?

Ph. T. : La dématérialisation programmée en janvier 2022 devrait simplifier le travail de l'éleveur. Mais pour ne pas ajouter de tracas aux tracas, mon premier conseil est de se tenir à jour autant que possible et d'être très attentif à la précision et l'exactitude des renseignements communiqués. Ceci dit, l'erreur est humaine... mais ne la laissons pas dormir tout un hiver; vite signalée, elle sera d'autant plus vite corrigée... et l'éleveuse ou l'éleveur soulagé.e !

SANTÉ ANIMALE



SALMONELLOSE CHEZ LES VOLAILLES

État des lieux en 2020

Depuis plusieurs années, le programme national de lutte contre les salmonelles poursuit son cours chez les volailles de reproduction, les poules pondeuses, les poulets et dindes de chair. Il comprend des mesures de prévention requises dans les conditions d'autorisation pour la détention de volailles, un monitoring et des mesures en cas de lots positifs.

En 2020, la Belgique a atteint les objectifs européens (voir encadré ci-contre) proposés dans le cadre de la surveillance des salmonelles chez les poulets de chair. La prévalence des lots positifs pour les sérotypes à combattre était 0,12 %.

Ils ne l'ont par contre pas été pour les volailles de reproduction, les poules pondeuses et les dindes de chair. Les prévalences des sérotypes ciblés étaient respectivement de 1,09 %, 2,32 % et 2,60 %. Chez les poules pondeuses et les poulets de chair, comme l'année dernière, *Salmonella Infantis* était le sérotype le plus rencontré. Les dindes, comme les deux dernières années, sont restées négatives pour ce sérotype. Par contre, *Salmonella Typhimurium* variant monophasique y était le sérotype le plus souvent isolé.

Pendant la phase d'élevage des volailles de reproduction, 2 lots furent positifs pour *Salmonella Infantis*. Pendant la phase de production, 2 lots le furent également pour *Salmonella Infantis*, 2 autres pour *Salmonella Typhimurium* et 2 encore pour *Salmonella Typhimurium* variant monophasique.

Pendant la phase d'élevage des poules pondeuses, aucun lot ne fut positif alors que pendant la phase de production, 16 lots le furent pour *Salmonella Enteritidis*.

La prévalence annuelle des lots de poulets de chair positifs pour *Salmonella Enteritidis* ou *Salmonella Typhimurium* est de 0,12 %, soit une diminution par rapport à 2019.

Dr Eva Pierré, DGZ

Objectifs européens de la lutte contre les salmonelles

- **Volailles de reproduction:** la prévalence annuelle de lots de volailles adultes positifs pour *Salmonella Enteritidis*, *Salmonella Typhimurium*, *Salmonella Hadar*, *Salmonella Infantis*, *Salmonella Virchow* et *Salmonella Paratyphi B Java varians* ne peut dépasser 1 %.
- **Poules pondeuses:** la prévalence annuelle de lots positifs pour *Salmonella Enteritidis* et *Salmonella Typhimurium* ne peut dépasser 2 %.
- **Poulets de chair:** la prévalence annuelle maximale de lots positifs pour *Salmonella Enteritidis* et *Salmonella Typhimurium* ne peut dépasser 1 %.
- **Dindes de chair:** la prévalence annuelle maximale de lots positifs pour *Salmonella Enteritidis* et *Salmonella Typhimurium* ne peut dépasser 1 %.

Nous remercions Sciensano pour le calcul des prévalences annuelles. Les analyses Salmonella ont été réalisées par la DGZ, l'ARISIA, l'AFSCA, Lavetan et Poulpharm.



MYOPATHIE ATYPIQUE

En automne, attention à nos ruminants !

La myopathie atypique a déjà touché plus de 3 000 chevaux en Europe. Mais elle menace nos ruminants domestiques, aussi !

Intoxication alimentaire grave et fatale des équidés en pâture, la maladie se déclare après l'ingestion de toxines contenues dans les graines de l'érable sycomore, appelées samares (voir encart ci-dessous), en automne !

Pratiquement

SI VOUS SUSPECTEZ UN CAS, il se peut que les animaux congénères soient exposés au risque.

⇒ **Déplacez ou rentrez les animaux** pour les éloigner du matériel toxique, du 1^{er} octobre au 31 décembre.

⇒ **Vérifiez la pâture** pour la présence de samares d'érable sycomore.

⇒ **Contactez votre vétérinaire** pour un premier examen et selon son avis le prélèvement d'échantillons de sang nécessaires au diagnostic.

⇒ **Contactez l'ARISIA** pour demander le passage gratuit de la camionnette en cas de décès d'un animal,

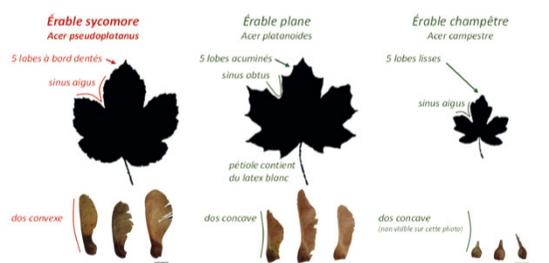
- soit en téléphonant au 083/23 05 15 (option 1)
- soit en envoyant par mail la 1^{ère} page du formulaire FORM 64 « projet myopathie atypique » téléchargeable sur notre site internet et complété par votre vétérinaire, à ramassage.cadavre@arsia.be

Ce faisant, vous nous aidez à assurer une vigilance collective et nous vous aidons, sans frais de ramassage et de laboratoire.

L'ARISIA collabore avec l'Université de Liège dans le cadre du projet SAMA, soutenu par la Région Wallonne : identification des outils de prévention de la myopathie atypique des équidés et mise au point d'un système d'alerte.

Reconnaître les érables de nos régions

Ni l'érable plane ni l'érable champêtre ne contiennent les toxines. Les érables sont identifiables grâce à leurs feuilles ; toujours à 5 lobes, mais aux bords dentelés chez le sycomore, pointus chez le plane, lisses et plus petites chez le champêtre. Si l'arbre-mère n'est pas visible, les érables peuvent se différencier sur base de leurs samares. Les samares du sycomore ont le dos convexe.



Quel est le risque pour nos ruminants ?

A ce jour, le risque resterait faible, comparé aux équidés. Il est néanmoins réel pour les ruminants, petits ou grands, pâturant à proximité d'érables sycomore, le nombre de cas déclarés ne cessant d'augmenter.

Comment éviter la maladie ?

Sans traitement spécifique, notre meilleure arme reste la prévention en sachant distinguer l'érable toxique (érable sycomore) des autres érables (plane et champêtre) (voir encart ci-dessus) et en vérifiant la présence de samares dans les pâtures.

Quels symptômes ?

Multiples et variables selon les espèces... urines foncées, faiblesse généralisée, tremblements, position couchée, envie de manger ou perte d'appétit, salivation, muqueuses congestives, fièvre, ...

NOUVEAU

UN

RESEAU OVIN-CAPRIN UNIQUE!

AU SERVICE DES ÉLEVEUSES ET ÉLEVEURS

WWW.RESEAU-OVINS-CAPRINS.BE

Une initiative portée par



Sept structures d'encadrement qui s'associent pour fournir une offre de qualité aux éleveurs, voilà de quoi contribuer à une professionnalisation du secteur ovin-caprin wallon, en plein développement. Ce nouveau réseau unique permettra aux éleveurs, professionnels et hobbyistes, d'accéder en un clic à plus de 80 services...

Un outil unique pour plus de synergie

L'élevage ovin-caprin wallon est en pleine croissance: nombre d'installations en augmentation, toujours plus d'éleveurs professionnels (en moyenne 30 brebis ou plus et plus de 10 chèvres), nombre de bêtes passé de 65 700 à 77 800 entre 2016 et 2019. Dans la foulée, le nombre d'acteurs et l'offre de services d'encadrement ont aussi augmenté.

Le temps était donc venu de se structurer en mettant à disposition de l'éleveuse et l'éleveur une porte d'accès unique mais ouvrant sur l'ensemble de ces services. Les 7 structures citées en tête de l'article ont dès lors décidé de s'associer en créant ensemble le Réseau ovin-caprin, soit une seule plateforme collectant toutes les offres de services et conseils proposés aux éleveurs (hors transformation).

Un outil orienté vers les éleveurs

Le Réseau met ses compétences à disposition de tous les éleveurs ovin-caprin, quels que soient les races, les filières ou les objectifs de production. La personne en projet d'installation et sans expérience en élevage se demande bien souvent à qui s'adresser... La force du réseau sera précisément de la rediriger vers la bonne structure, le bon service, la bonne personne. Pour les éleveurs déjà installés, le Réseau sera un partenaire dans la recherche de

débouchés et l'optimisation de la gestion du troupeau. Les éleveurs tant professionnels qu'hobbyistes peuvent en effet y consulter les services compétents pour obtenir des conseils en matière de gestions économique, administrative, alimentaire, ressources fourragères, logement, conduite d'élevage, ... Ils pourront par ailleurs accéder aux outils informatiques de gestion de troupeau, à la location de matériel d'élevage de pointe, à l'encadrement sanitaire de terrain (échographies, analyses de lait, ...).

Comment fonctionne le Réseau Ovin-Caprin ?

Chacune des 7 structures étant active dans d'autres secteurs de production, elles gardent leur identité propre, mais accentuent la visibilité de ses services en les concentrant sur un seul site internet. Ce dernier reprend une liste de plus de 80 services, classés par thématiques. Un simple clic sur le service souhaité et l'internaute est dirigé vers la structure compétente et les coordonnées de l'expert.e en la matière.

L'avis d'un éleveur

Marc REMY élève 350 brebis à Sart-Saint-Laurent et représente aujourd'hui le secteur ovin-caprin auprès du Collège des Producteurs et de l'Organe d'administration de l'ARSIA. Il recommande le recours au réseau à l'ensemble des éleveurs. « Chacune de ses 7 structures m'a aidé au cours de l'évolution de mon troupeau, depuis mon installation. Un exemple, même peu convaincu à cause des freins liés à l'installation des clôtures notamment, je me suis lancé dans le pâturage des dérobées, en travaillant en partenariat avec un agriculteur voisin. Vu le succès, on réitère l'opération cette année, et cela grâce au Collège des Producteurs et à Eleveo. Je recommande également la caisse de solidarité de l'ARSIA, une véritable garantie pour les éleveurs au niveau du suivi sanitaire. Enfin l'aide des structures compétentes pour les questions de législation ou administratives est très précieuse ; le suivi de mon nouveau dossier d'installation a été grandement facilité ».



Les représentants du Réseau Ovin-Caprin, à votre service. « Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. »

